



Programme de recherche BRIDGES
Pêche et biodiversité dans l'océan Indien

APPEL A THESES 2026

—

THESES ET PARCOURS DE FORMATION INTEGRES



Table des matières

TERMES DE REFERENCES

1. Contexte	4
2. Objectif et contenu de l'appel à thèses	4
3. Critères d'éligibilité	5
4. Évaluation des sujets	6
5. Calendrier de l'AAP	6

DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Description scientifique du projet de thèse	8
2. Moyens mis à disposition par l'équipe encadrante pour la bonne réalisation de la thèse	8
Tableau de synthèse des informations générales	9



Programme de recherche BRIDGES
Pêche et biodiversité dans l'océan Indien

TERMES DE REFERENCE



Le programme de recherche France 2030 BRIDGES – Pêche et biodiversité dans l’océan Indien - porté par le CNRS, l’Ifremer et l’IRD, financera un minimum de neuf contrats doctoraux environnés, dès la rentrée universitaire 2026.

1. Contexte

BRIDGES est un Programme (PEPR) interdisciplinaire de recherche et de coopération scientifique qui vise à identifier et co-construire des solutions pour la conservation de la biodiversité et pour une pêche juste et durable dans le sud-ouest de l’océan Indien (SOOI).

Sur une durée de dix ans (2023-2033), BRIDGES explore comment concevoir, relier et mettre en œuvre des outils de gestion spatialisée, dont les aires marines protégées, pour garantir la conservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire, la justice environnementale et une gouvernance apaisée des ressources halieutiques. Dans une région où les changements globaux accentuent les tensions et la compétition pour l’usage des ressources halieutiques, BRIDGES fédère une large communauté scientifique et institutionnelle autour d’un objectif commun : renforcer la résilience sociale et écologique des territoires marins du SOOI.

Le programme BRIDGES est structuré en six Projets Ciblés (PC) interconnectés (voir <https://www.bridges-wio.com/fr/>) et se déploie sur cinq sites ateliers représentatifs de la diversité des enjeux régionaux (un site régional et quatre sites côtiers) :

1. Le site régional du Sud-Ouest de l’océan Indien, incluant les Îles Éparses
2. Les Comores et leurs quatre aires marines protégées
3. Mayotte et son Parc Naturel Marin
4. La côte ouest de La Réunion, incluant sa Réserve Naturelle Marine
5. Le sud du Mozambique, de la Baie de Maputo à Ponta de Ouro.

Rejoindre BRIDGES, c’est intégrer un programme de recherche soutenu par France 2030, à la croisée des sciences marines environnementales et sociales. C’est contribuer à construire des ponts entre savoirs, disciplines, territoires et acteurs, pour inventer de nouveaux modèles de durabilité dans le SOOI et au-delà.

2. Objectif et contenu de l’appel à thèses

Cet appel a pour ambition de former une nouvelle génération d’expert.e.s scientifiques capables de comprendre, gérer et transformer les systèmes socio-écologiques marins du bassin du SOOI. Les futur.e.s doctorant.e.s BRIDGES seront encouragé.e.s à développer une recherche ancrée dans les réalités locales mais ouverte sur les enjeux globaux, avec des perspectives d’insertion dans les mondes académique, politique, entrepreneurial et associatif de la région et au-delà.

Le programme financera au moins neuf contrats doctoraux d’une durée de trois ans, dotés chacun d’un environnement de recherche de 20 000 €. Les sujets retenus devront contribuer à relever les défis scientifiques de BRIDGES dans l’un ou plusieurs des sites ateliers en proposant des approches innovantes. Les sujets



sélectionnés pourront s'inscrire dans une discipline ou dans une approche pluri ou interdisciplinaire. L'ensemble de la grappe de thèses sera quant à lui pluridisciplinaire.

Les doctorant.e.s bénéficieront d'un parcours de formation intégré, obligatoire, combinant :

- Des formations scientifiques (ex : modélisation des systèmes socio-écologiques, observation, analyse intégrée),
- Des formations transversales (ex : développement personnel, innovation, entrepreneuriat),
- Des ateliers de réseautage favorisant la collaboration et la co-construction entre pairs.

Les missions associées à ce parcours pourront être prises en charge sur le budget environnement de thèse.

3. Critères d'éligibilité

Encadrement des thèses

Les thèses pourront avoir deux à trois encadrant.e.s, dont un.e des encadrant.e.s disposera d'une HDR et sera rattaché.e à une école doctorale française.

- Un des encadrant.e.s devra être rattaché.e à un laboratoire de recherche ayant le CNRS ou l'IRD comme co-tutelle.
- Un seul sujet pourra être déposé par encadrant.e.s ou co-encadrant.e.s.
- Quatre à cinq contrats doctoraux auront comme encadrant.e principal.e des chercheur.euse.s non encore impliqué.e.s dans BRIDGES.
- Quatre à cinq contrats doctoraux pourront avoir comme encadrant.e principal.e des chercheur.euse.s déjà impliqué.e.s dans BRIDGES.
- Les thèses co-encadrées par au moins une personne du SOOI sont fortement encouragées.

Sujets des thèses

Les sujets des thèses devront respecter les trois conditions suivantes :

- Contribuer à l'un des défis de BRIDGES (voir : <https://www.bridges-wio.com/fr/grappes-de-theses/>).
- Présenter une valeur ajoutée scientifique par rapport aux programmes de travail des projets ciblés déjà financés par BRIDGES ou proposer des avancées théoriques ou méthodologiques notables sur l'étude des systèmes socio-écologiques côtiers et marins.
- Contribuer aux avancées de BRIDGES dans au moins un site atelier de BRIDGES ou proposer des approches inter-sites ateliers.

Futur.e.s doctorant.e.s

- Les étudiant.e.s devront être inscrit.e.s dans une école doctorale française.
- Les contrats doctoraux devront débuter au plus tard le 31 octobre 2026, il est donc recommandé (sans être obligatoire) d'identifier un.e candidat.e au moment du dépôt du projet.
- La présence des étudiant.e.s à tous les événements du parcours de formation intégré est obligatoire.



- Bien que la sélection des doctorant.e.s ne fasse pas l'objet du présent appel, la sélection de doctorant.e.s issus du SOOI est fortement encouragée.

4. Évaluation des sujets

Les sujets de thèses remplissant les critères d'éligibilité seront évalués selon les critères suivants :

- C1 - Qualité scientifique du sujet et valeur ajoutée pour BRIDGES : cohérence, rigueur, ambition scientifique, positionnement par rapport à l'état de l'art et aux études déjà menées ou en cours sur les sites ateliers.
- C2 – Pertinence par rapport aux défis de BRIDGES : caractère novateur, contribution à la dynamique interdisciplinaire, création de nouvelles synergies entre équipes et territoires.
- C3 – Faisabilité et encadrement : clarté des objectifs, faisabilité, adéquation des moyens, qualité et pertinence du co-encadrement et du partenariat.

L'évaluation sera conduite par la co-direction BRIDGES, avec l'appui des membres du conseil scientifique international du programme et d'experts internationaux mobilisés selon les thématiques.

5. Calendrier de l'AAP

Publication de l'appel thèses BRIDGES	Début novembre 2025
Date limite de réception des sujets	13 février 2026 (12h00, CET)
Publication des résultats	31 mars 2026
Démarrage des contrats doctoraux	31 octobre 2026 au plus tard





Programme de recherche BRIDGES
Pêche et biodiversité dans l'océan Indien

DOSSIER DE CANDIDATURE



Le dossier devra être rédigé en anglais, maximum 7 pages au format verdana 11 (hors tableau de synthèse et CV d'une page par encadrant.e). Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les lignes directrices sera considéré comme inéligible.

Les candidatures devront être déposées sur la plateforme de candidature de l'Appel, entre le 30 novembre 2025 (ouverture de la plateforme, le lien sera disponible ici : <https://www.bridges-wio.com/fr/grappes-de-theses/>) et le 13 février 2026 à 12h (CET).

1. Description scientifique du projet de thèse

5 pages max

- 1.1) Contexte scientifique, état de l'art
- 1.2) Objectifs scientifiques et question(s) de recherche, originalité du sujet
- 1.3) Contribution aux défis scientifiques de BRIDGES
- 1.4) Mise en œuvre du projet
 - 1.4.1) Méthodes
 - 1.4.2) Site(s) concerné(s) ou applicabilité aux sites si thèse méthodologique
 - 1.4.3) Calendrier de la thèse
- 1.5) Résultats attendus
- 1.6) Valorisations académique et sociétale
- 1.7) Risques potentiels et moyens mis en œuvre pour les éviter
- 1.8) Références bibliographiques

2. Moyens mis à disposition par l'équipe encadrante pour la bonne réalisation de la thèse

2 pages max

- 2.1) Accueil et conditions matérielles : lieu(x) d'accueil de l'étudiant.e, accès aux plateformes d'analyses ou de modélisation, environnement scientifique, mise à disposition d'ordinateur, qualité du réseau internet
- 2.2) Conditions financières : détailler les postes de dépenses par catégorie : fonctionnement, missions, petits investissements, autres - et les montants estimés. NB : le budget devra inclure les frais de transport pour se rendre aux événements du parcours de formation (réserver une enveloppe de 7500€). Les frais d'hébergement seront pris en charge par le programme BRIDGES.
- 2.3) Collaborations potentielles en France et/ou à l'étranger - indiquer si le(s) chercheur.se.s ont déjà été contacté.e.s et ont donné leur accord



Tableau de synthèse des informations générales

Sujet de la thèse	
Acronyme	
Mots clefs (5 max)	
Date de démarrage de la thèse	
Ecole doctorale de rattachement	
Résumé (400 mots max)	
Encadrant.e 1	
Prénom NOM	
Email	
Organisme de rattachement	
Laboratoire (nom et code si UMR, localisation)	
ED de rattachement	
Chercheur.se membre de BRIDGES (oui / non)	
Si oui : précisez le rôle dans BRIDGES	
Nombre de thèses en cours encadrées	
Signature de l'encadrant.e 1	
Encadrant.e 2	
Prénom NOM	
Email	
Organisme de rattachement	
Laboratoire (nom et code si UMR, localisation)	
ED de rattachement	
Chercheur.se membre de BRIDGES (oui / non)	
Si oui : précisez le rôle dans BRIDGES	
Nombre de thèses en cours encadrées	
Signature de l'encadrant.e 2	
Laboratoire(s) d'accueil	
Nom, localisation (si plusieurs laboratoires, précisez la durée dans chacun)	





Programme de recherche BRIDGES

Un océan en bonne santé, des pêches protégées

